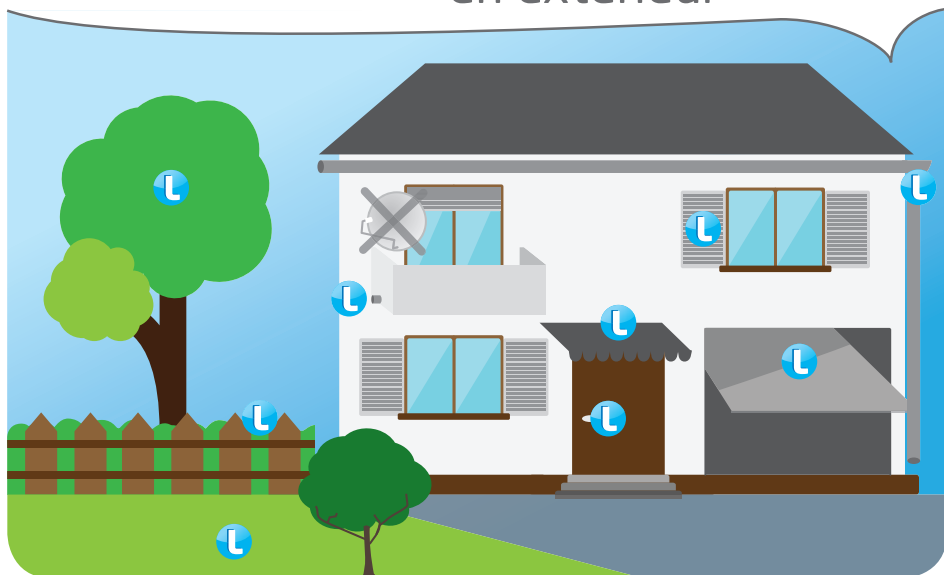


Fiche d'entretien de votre logement

Qui fait quoi ? en extérieur



L À la charge du locataire :

- Chéneaux et tuyaux ;
- Volets ;
- Porte d'entrée ;
- Garage, poignée, chaînette, ressort ;
- Entretien courant des allées, pelouses, massifs, taille, élagage, échenillage des arbres et arbustes ;
- Enlèvement de la mousse et des autres végétaux nuisibles ;
- Auvent, marquise ;
- Évacuation du balcon.